



AVIS TRAVAUX - GRAND RUE

En raison de la mise en discrétion des réseaux secs basse tension et de l'éclairage public dans la Grand Rue, la circulation, l'arrêt et le stationnement de tous véhicules (à l'exception des véhicules de sécurité, de secours et de services des pompes funèbres) seront strictement interdits du **4 juin au 3 septembre** inclus.

Nous vous remercions de votre compréhension.

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité recherche un agent technique polyvalent pour renforcer son service technique pendant la période estivale, du 18 juin au 14 septembre 2018.

Missions : entretien de la voirie, entretien des espaces verts, petits travaux d'entretien des bâtiments communaux.

Candidature à adresser en Mairie avant le 6 juin.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

A compter du **lundi 4 juin**, les horaires d'ouverture de la Mairie sont modifiés comme suit :

- le matin de 8 heures à 12 heures,
- l'après-midi de 14 heures à 17 heures

GYMNASTIQUE

Le club vous invite tous les mercredis du mois de juin à des cours « portes ouvertes » de 20h à 21h. Bienvenue à toutes.

DISTRIBUTION DE COMPOST

Samedi 9 juin de 8h00 à 12h00 distribution gratuite de compost sur le terrain annexe de la déchèterie de Trouillas.

Ouvert à tous les administrés munis de leur carte de déchèterie

RECOMPENSES

Les sportifs ayant remporté un trophée durant cette saison sont invités à se faire connaître au secrétariat de la mairie jusqu'au **vendredi 15 juin** dernier délai.

Des récompenses leur seront remises lors de la cérémonie du 14 juillet.

RELAIS DES ASPRES

Le relais des Aspres aura lieu **le dimanche 17 juin** - parcours de 44km avec un dénivelé de plus de 600m.

Par équipe de 4 personnes : féminin, masculin ou mixte.

Inscriptions : 48€ par équipe /Repas : 8€ par personne

Renseignements : www.relaisdesaspres.sportsregions.fr

www.facebook.com/courirdanslesaspres - relais.aspres@gmail.com

Tél. : 06.87.56.74.08

ASSOCIATION FA SI LA LIRE

• VIDE GRENIER

Le vide-grenier annuel aura lieu le **dimanche 17 juin** au stade municipal. Les inscriptions s'effectueront sur place le matin même : 2€ le mètre linéaire. Les personnes souhaitant installer un stand devront se munir d'une pièce d'identité et compléter une attestation fournie par les organisateurs à leur arrivée.

Les véhicules des exposants seront admis sur le site.

Buvette et restauration sur place.

• TOURNEE D'ETE DU CAMION DES HISTOIRES

Le « camion des histoires » de l'association 3 Petits Tours va reprendre sa route au mois de juillet pour aller à la rencontre des enfants et de leurs parents dans les communes des Aspres afin de leur offrir des rencontres conviviales autour des livres et le plaisir de la lecture partagée.

Il s'arrêtera au boulodrome de Trouillas **le mercredi 11 et le mardi 24 juillet** de 10h à 12h. L'association Fa Si La Lire, partenaire de cette animation, offrira une petite collation aux participants.

La participation est libre, gratuite et sans inscription.

• CINEMA D'ETE

Comme tous les ans, deux séances seront proposées : une en juillet et l'autre au mois d'août. Les dates et le programme seront précisés ultérieurement.

COMMEMORATION DU 18 JUIN

A l'occasion du 78^{ème} anniversaire de l'appel historique du Général de Gaulle, le Maire et le Conseil Municipal invitent la population au dépôt de gerbe au Monument aux Morts le **lundi 18 juin**.

Rassemblement du cortège à 18h – Place de la Mairie

Un apéritif servi à la salle Dagobert clôturera cette cérémonie.

FEUX DE LA SAINT JEAN

La Municipalité, avec la participation de parents d'élèves, organise le **samedi 23 juin** à partir de 19h 30 la traditionnelle soirée des feux de la Saint Jean à la halle aux sports.

Arrivée de la flamme et embrasement du bûcher avec les enfants des écoles et l'aîné(e) du village à partir de 21h 30.

Repas gratuit : salades, grillades et fruits – Animation musicale.

Merci de bien vouloir porter vos couverts et vos assiettes.

Les bénéfices de la buvette et de la vente des gâteaux seront reversés aux coopératives des écoles.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Ramassage des encombrants : **mardi 26 juin**.

Inscription en Mairie, au plus tard, le **vendredi 22 juin avant 12h**.

DEGREVEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR DES VIGNES CLASSEES EN ZONE SINISTREE.

Le Département des Pyrénées Orientales a connu des problèmes climatiques l'été dernier notamment un épisode de grêle en juillet 2017 engendrant des pertes de récolte pour les viticulteurs.

A ce titre des dégrèvements de la taxe foncière ont été prononcés.

La liste des parcelles concernées sur la Commune est consultable en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

« LES BOUCHONS D'AMOUR »

Durant les vacances d'été, les personnes qui gardent les bouchons pour l'association « bouchons d'amour » sont invitées à les déposer à la bibliothèque aux jours et heures d'ouverture, et non à la Mairie.

SOUVENIR FRANÇAIS

Le président du Comité, soucieux de la qualité et du bon déroulement des cérémonies au Monument aux Morts, recherche toujours des volontaires pour tenir la sono. C'est urgent.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès du président qui assurera la formation – Tél. 06 06 66 93 85

La quête du 8 mai pour le Bleuet de France, faite par des enfants, a rapporté 61 Euros. Cette somme est reversée intégralement à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

FORAGES – Régularisation des forages dans la Plaine du Roussillon

Le 7 février dernier, l'Etat a lancé une démarche de régularisation des forages non domestiques dans les nappes de la Plaine du Roussillon. En effet, vous devez déclarer un forage prélevant moins de 1000m³ par an **avant le 30 juin**.

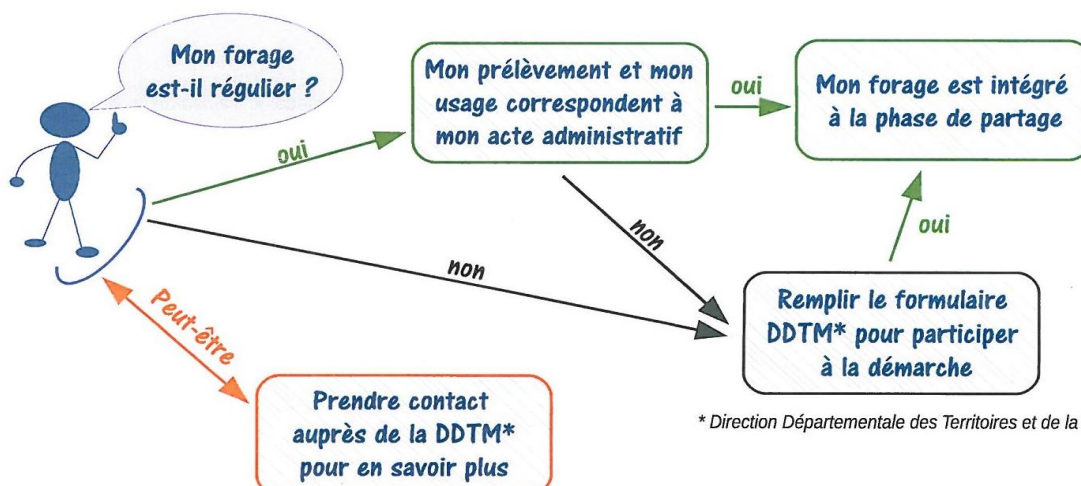
Cette déclaration s'effectue en remplissant le formulaire Cerfa n° 13837*02 disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site <https://www.service-public.fr> rubrique Logement puis Autorisations d'urbanisme. Le formulaire est à déposer à la mairie de la commune où se situe le forage.

Le but de cette démarche est multiple :

- assurer la protection des nappes profondes du Pliocène et leur équilibre en répartissant équitablement leur usage dans la limite de la ressource disponible,
- être éligible à des subventions publiques et éviter des sanctions administratives, financières ou judiciaires,
- garantir un accès durable pour les usages professionnels dépendant des eaux souterraines.

Participez aujourd'hui à la préservation de votre ressource en eau pour garantir demain !

Utilisateurs de forage non domestique dans la Plaine du Roussillon Déclarez-vous avant le 30 juin 2018



* Direction Départementale des Territoires et de la Mer

FETE MEDIEVALE

Dimanche 3 juin de 10h à 18h 30 au stade municipal de Trouillas aura lieu la Fête Médiévale organisée par la municipalité. Animations toute la journée : vie de camps, métiers du Moyen-Âge, initiation au tir à l'arc, conte, combats viking et médiéval, mêlée des enfants, concert... Buvette, petit marché médiéval
Restauration : repas à l'assiette, tapas ou sandwiches
Réservation repas : 04.68.53.34.81 – Entrée gratuite.

FÊTE MÉDIEVALE DE TROUILLAS
DIMANCHE 3 JUIN 2018
STADE MUNICIPAL DE 10H À 18H30

PROGRAMME

- **A PARTIR DE 10H : ANIMATIONS**
MÉTIERS DU MOYEN-ÂGE, INITIATION AU TIR À L'ARC, STANDS, ANIMATIONS ET VIE DE CAMPS
- **12H : RESTAURATION SUR PLACE "L'AUBERGE DES GUEUX"**
- **14H : CONTE**
PAR LES HÉRITIERS DU ROI D'ARAGON ET LES CHIENS DE SAINT-MARTIN
- **15 H : COMBAT VIKING ET MÉDIÉVAL**
PAR LE CLAN SAERONJUNGAR, LES CHIENS DE SAINT-MARTIN ET LES HÉRITIERS DU ROI D'ARAGON
- **16H : MÊLÉE DES ENFANTS**
PAR LES HÉRITIERS DU ROI D'ARAGON
- **17H30 : CONCERT**
PAR LES TANCEURS DE DRAC

AVEC ÉGALEMENT LA MESNIE DES TURLUPINS, LE CLAN DE HUORT ET LIGULA

ENTRÉE GRATUITE
BUVETTE

RENSEIGNEMENTS: 04.68.53.06.17
WWW.TROUILLAS.FR

L'AUBERGE DES GUEUX

Bonne Pitance (repas à l'assiette)

~ Cuisson de cerf despecé, toasté à la bonne flambée et pommes du sol ~ 15.00 écus
(pave de cerf grillé aux avelles et pommes de terre)

Amuse-Gueule (tapas)

~ Gamelle de cochonaille à Jacouille ~ 8.00 écus
(ardoise de charcuterie)

~ Gamelle de fromages qui puent ~ 8.00 écus
(ardoise de fromages)

Pitance des gueux (sandwichs)

~ Dénrée de céréales et tranche de cochonaille (rouste) ~ 3.00 écus

~ Dénrée de céréales et tranches de colvert dépecé (magret) ~ 4.50 écus

~ Dénrée de céréales et andouille de cochonaille (saucisse) ~ 3.00 écus

Nous acceptons euro, écu, deniers, ducat, doublons, douzain et franc
1 écu = 1 euro

Réservation Repas au 04.68.53.34.81

TRANSPORTS SCOLAIRES

Suite à des incidents lors de la traversée d'agglomération par les bus scolaires, la Direction Régionale des Transports Scolaires menaçait de supprimer les trois points de ramassage de la commune pour les remplacer par un arrêt unique en bordure de la RD 612.

La Municipalité et les parents de collégiens se sont mobilisés pour empêcher la mise en œuvre de cette décision, compte tenu :

- de la dangerosité de l'emplacement, en bordure d'une voie structurante à forte circulation,
- du risque encouru par la concentration de 112 collégiens sur un trottoir,
- de l'éloignement de certains domiciles jusqu'à ce point de ramassage (jusqu'à 1,3 km soit 20mn de marche) et de la possibilité que certains collégiens soient tentés d'emprunter un raccourci en bordure de la départementale sans dispositif de protection.

Pendant 4 semaines, nous avons expérimenté un dispositif d'alternat tricolore sur la portion la plus étroite de la traversée du village. Cette expérience n'étant pas concluante à ce jour, elle a été abandonnée. Le Service des Transports a confirmé que la desserte du village continuerait à être assurée comme par le passé. Cependant une concertation est toujours en cours pour solutionner cette problématique afin de maintenir en toute sécurité un service public de transport en commun pour les voyageurs, collégiens et lycéens de la commune.